

DEC142216DAJ

Décision constituant une commission électorale pour l'élection des représentants du personnel aux commissions consultatives paritaires (CCP) compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions au CNRS

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC0800040DRH du 22 juillet 2008 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leur fonction au CNRS ;

Vu la décision DEC0800041DRH en date du 22 juillet 2008 créant des commissions consultatives paritaires au CNRS ;

Vu la décision DEC100168DAJ du 1^{er} octobre 2010 modifiée portant organisation de la direction des affaires juridiques du CNRS ;

DECIDE

Art. 1er – Objet

1.1 – En application de la décision DEC080040DRH susvisée, il est créé une commission électorale pour l'élection des représentants du personnel aux commissions consultatives paritaires du CNRS.

1.2 – La commission électorale est placée sous la présidence du délégué pour les élections.

Art. 2 – La commission électorale

2.1 – Conformément à l'article 12 de la décision DEC080040DRH susvisée, la commission électorale comprend un représentant de chaque organisation syndicale implantée au CNRS habilitée à présenter des listes de candidats aux commissions consultatives paritaires du CNRS et en nombre égal, des représentants de l'administration.

2.2 – Les représentants désignés par les organisations syndicales habilitées sont :

Sgen-CFDT Recherche EPST

Titulaire
Suppléant

M. Yannick BOURLES
M. Philippe BLANC



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

SNCS-FSUTitulaire
SuppléantM. Patrick MONFORT
Mme Mireille CHOQUET**SNIRS-CGC**Titulaire
SuppléanteMme Victorine REINA-MANGA
Mme Marie-Christine LAGOUTTE**SNPREES-FO**Titulaire
SuppléantMme Caroline ZIMMER
M. Gilles BOURHIS**SNPTES**Titulaire
SuppléantM. Gilles DROUET-MALEWITCH
Mme Anne SELLIER**SNTRS-CGT**Titulaire
SuppléantMme Lorena KLEIN
M. Daniel STEINMETZ**SUD Recherche EPST**Titulaire
SuppléantM. Jean-François KIEFFER
Mme Maud CORDRAY**Sup'Recherche-UNSA**Titulaire
SuppléantMme Véronique BENZAKEN
Mme Evelyne CONTEJEAN

2.3 – Les représentants désignés par l'administration sont :

Le président de la commission électorale

Délégué pour les élections M. Jean-Jacques RIVY

Membres titulairesDRH (SDPIT)
DRH (SCEJ)
DRH (SDPC)
DRH (SDS)
IN2P3
MPR
DR16M. François GAUTRON
Mme Martine JALLUT
Mme Hélène LEBAS
Mme Corinne QUILGARS
Mme Françoise GAUDY
Mme Virginie BOULANGER
M. Jean-Marc LE MARTIN**Membres suppléants**DRH (SDPIT)
DRH (SCEJ)
DRH (SDPC)
DRH (SDS)
MPR
IN2P3
DR4
SECAMme Hélène GARNIER
Mme Magali COUFFIGNAL
Mme Magali LEROUX
Mme Hayafa TRABELSI
M. Cédric BOSARO
M. Jérôme NORMAND
Mme Isabelle DENIZIOT
Mme Anne JOUVE

Art. 3 – La publication

La présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS, sera également consultable au siège du CNRS (SECA - 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16) ainsi que sur le site internet des élections (www.dgdr.cnrs.fr/elections).

Fait à Paris, **24 SEP. 2014**


Alain FUCHS